



Trame Verte et Bleue : Aménagement et gestion d'un maillage boisé support de corridors écologiques (maillage boisé)

Porteur de projet :

Communauté Urbaine d'Arras

Descriptif du projet :

Aménagement et gestion d'un maillage boisé support de corridors écologiques

Enjeu, contenu du projet

Objectifs et enjeux du projet

- Stratégie du projet

La recréation de haies sur les communes du nord de l'agglomération consolide l'axe structurant de la Trame verte et bleue de l'Arrageois visant à reconnecter les forêts au nord de l'agglomération (bois de Vimy notamment) à la vallée humide de la Scarpe.

- Objet technique

Restauration de la biodiversité

Reconquête de l'identité paysagère du territoire

Préservation de la ressource en eau et des sols (ruissellement)

- Aspect structurant du projet

Reconnecter les forêts du nord à la vallée humide de la Scarpe

- Interactions avec les autres trames structurantes :

Participation à la structuration de la Trame Verte et Bleue Régionale

La colonne vertébrale du maillage sera constituée sur les terrains sous emprises publiques, à savoir :

- chemins de randonnée existants
- zones d'activité pouvant faire l'objet d'une prise en compte éco-paysagère de leurs équipements.

- Faisabilité matérielle à l'horizon 2020-2030

Réalisé sur les terrains publics

Soumis à concertation avec les gestionnaires des milieux sur les terrains privés (chasseurs, agriculteurs...)

Informations techniques nécessaires

Éléments prévisionnels

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ? En partie

FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS

- Le projet sera-t-il réalisé en 2030 ? OUI
- le projet est une idée validée politiquement

Nature du projet Espaces Trame verte et bleue

Connectivité transports

- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?
Pas de TCSP sur le territoire
- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ? NON

Consommation d'espace agricole

- le projet consomme-t-il des espaces agricoles ? OUI
 - si le projet consomme des espaces agricoles a-t-il aussi une part en renouvellement urbain ? (la requalification de friches industrielles, terrils..., est considérée comme renouvellement urbain) NON

Logement

- le projet produit-il des logements ? NON

repérage spatial du projet

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation) :

- Polygone géo référencé
- Polygone sur support vectoriel avec localisation
- Description graphique du projet (plan, format digital)
- Description graphique du projet (plan, format papier minimum A4 / A3)

Les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93, de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.

Les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.